

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Journal d'Agriculture
Illustré

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

AIDÉ PAR UN COMITÉ DE COLLABORATION

Prix de l'abonnement: UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, professeur à l'école normale Laval; celles concernant l'administration, à L. J. DEMERS & FRÈRE, imprimeurs-éditeurs, no. 30, rue de la Fabrique, Québec.

SOMMAIRE.—ACTES OFFICIELS:—Nomination de commissaires et syndics d'écoles.—Compte rendu de la dernière réunion du comité catholique du conseil de l'instruction publique.—**PÉDAGOGIE:** Notice sur les écoles relevant du bureau des commissaires catholiques de la cité de Montréal.—Conférence de M. J. C. Magnan, devant les instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval, (suite.)—Rapport de M. l'inspecteur Lippens.—**PARTIE PRATIQUE:** I, Exercices préparatoires au cours de langue maternelle.—II, Dictée—La Fauchaison.—I II, Dictée—Une page de Lamartine avec explications par Aimée Robadey.—Arithmétique.—Problèmes.—Algèbre.—Toisé.—**DIVERS:** Poésie—Sur l'autre vie, par l'Hon. P. J. O. Chauveau.—Les plus grandes choses du monde.—Annonces.

Actes Officiels

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 26 octobre courant (1886), de faire les nominations suivantes, savoir:

Le Révd. Jos. Octave Simard, prêtre, curé, de Rimouski, membre du bureau d'examineurs de Rimouski, en remplacement de M. Joseph V. Gagnon, N. P., qui a résigné.

Le Révd. Archibald Lee, B. A., de Sherbrooke, comme membre du bureau d'examineurs, (Section Protestant), de Sherbrooke, en remplacement du Révd. John C. Cattnach, qui a laissé la Province.

Le Révd. Frs. X. Gosselin, prêtre, curé de Saint-Joseph, comté de Beauce, membre du

bureau d'examineurs du comté de Beauce, en remplacement du Révd. Ant. Martel, qui a quitté les limites du district.

Les MM. dont les noms suivent comme membres du nouveau bureau d'examineurs de N.-D. du Lac Saint-Jean, comté de Chicoutimi, savoir:—

Le Révd. Bruno C. Leclerc, le Révd. Joseph E. Lizotte, le Révd. F.-X. Bellay, et MM. Elie Saint-Hilaire et Alphonse Bourget.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par ordre en Conseil, en date du 23 octobre courant (1886), de faire les nominations suivantes, savoir:

Commissaires d'écoles.

Comté de Montmorency, "Les Crans,"—M. Olivier Paré, fils de Paul, en remplacement de M. Isaïe Goulet, et M. Joseph Verrault, en remplacement de M. Fleurant St. Gélais.

Comté d'Ottawa, Low Sud.—MM. John Smith, Sévère Brooks, Samuel Barton, William Maxwell, et William Brooks, municipalité nouvelle.

Syndics d'Écoles.

Comté de Chateauguay, Sainte-Martiné.—M. David Brown, en remplacement de M. John McClenashan, et M. William Barrington, en remplacement de M. James Gordon. Les dits MM. McClenashan et Gordon ne résidant plus dans les limites de la dite municipalité scolaire.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du

26 octobre courant (1886), de nommer les messieurs suivants, savoir : Léon L'Archevêque, Joseph Brochu, Jean Longpré, Antoine Pigeon et Joseph A. D. Longpré, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité de la " Côte Saint-Léonard," dans le comté d'Hochelaga.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Avis de demande d'érection d'une municipalité scolaire, en vertu de la 5e sec., 41 Vic., ch. 6.

Eriger en municipalité scolaire distincte sous le nom de " Saint-Michel No. 5, cette partie de la paroisse de Saint-Michel, dans le comté d'Yamaska, connue sous le nom de " rang du Pot au Beurre, " et ne faisant partie actuellement d'aucune municipalité scolaire déjà existante.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 26 octobre dernier (1886), de détacher de la municipalité scolaire de Saint-David, dans le comté d'Yamaska, l'arrondissement No. 10; borné au nord-est et au sud-ouest par le ruisseau des Chêne première concession, et comprenant les lots Nos. 749 à 756 inclusivement, du côté nord-est du dit ruisseau des Chênes et par les lots Nos. 914 à 935 inclusivement, au sud-ouest, et les annexer pour les fins scolaires, à la paroisse de Saint-Guillaume d'Upton, dans le même comté.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en Conseil, en date du 26 octobre dernier (1886), d'ordonner que les lots dix-sept jusqu'à trente inclusivement, du 11e rang du township de Wakefield, comté d'Ottawa, soient détachés de la municipalité scolaire de " Saint-Joseph de Wakefield," et annexés à la municipalité scolaire de " Saint-Edouard de Wakefield," dans le même comté.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 26 octobre dernier (1886), de détacher pour les fins scolaires, de la paroisse de l'Islet, dans le comté de l'Islet, cette partie de territoire connue sous le nom de " La Lisière," et l'annexer à la paroisse de " Saint-Eugène," dans le même comté, comme elle l'est déjà pour les fins canoniques.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

AVIS

de demande d'annexions et de délimitations de municipalités scolaires, en vertu de la 5e Sec. 41 Vict., ch. 6.

Détacher de la municipalité scolaire de " Saint-Basile le Grand," dans le comté de Chambly.

1° Les lots Nos. 36, 37, 38, 39, moitié de 42, 69 et 70, de la paroisse de Saint-Joseph de Chambly.

2° Les lots Nos. 382, 383 et 489, de la paroisse de " Saint-Bruno," les dits lots étant ceux désignés dans le cadastre des deux dites paroisses, et les annexer pour les fins scolaires, à la municipalité de " Saint-Joseph de Chambly," dans le même comté.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en Conseil en date du 26 octobre dernier (1886), de détacher de la municipalité scolaire de Saint-Evarist de Forsyth, dans le comté de Beauce, les quinze premiers lots des 12e et 13e rangs du canton Dorset, et de les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de " Saint-Sébastien d'Aylmer," dans le même comté.

—O—O—O—

Comité catholique du Conseil de l'instruction publique

SÉANCE SPÉCIALE

21 octobre 1886.

Présents :—Son Eminence le Cardinal Taschereau, archevêque de Québec, président;

Monseigneur l'évêque de Nicolet;

Le Très Révérend Ed. Langevin, V. G., administrateur du diocèse de Rimouski;

Le Très Révérend J. A. Gravel, V. G., administrateur du diocèse de St-Hyacinthe;

L'honorable Sir N. F. Belleau;

" P. J. O. Chauveau;

" Juge Routhier;

M. P. S. Murphy;

M. le Dr. Painchaud.

Lecture est faite d'une lettre de Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, désignant le Très Révérend J. A. Gravel, V. G., pour le remplacer comme membre du conseil de l'instruction publique.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

Le sous-comité chargé de l'examen des livres fait le rapport suivant qui est adopté :

Sous-comité pour l'examen des livres :

21 octobre 1886.

Présents :— Son Eminence le Cardinal archevêque de Québec ;

L'honorable P. J. O. Chauveau ;

L'administrateur du diocèse de Rimouski.

1. Le sous-comité prend connaissance de l'article que les éditeurs de "La Grammaire du premier âge" proposent de substituer à l'art. 173, suivant le désir du comité catholique et l'approuve.

2. M. James A. Sadlier ayant fait droit aux observations du comité catholique, ce sous-comité recommande que les livres qui suivent de la série de livres de cet éditeur intitulée : "The Dominion catholic series" ainsi amendée soient approuvés :

1. "Dominion Third Reader" by a catholic teacher. Montreal and Toronto 1886.

2. "Elementary Studies in English Grammar with numerous examples and Exercises in Analyses and Parsing." Montréal and Toronto 1886.

3. "Outlines of English History for the use of Schools" by a catholic teacher. Montreal and Toronto 1886.

4. "Child's catechism of Sacred History" part second. Montreal and Toronto 1886.

L'instituteur William *alias* Guillaume Robichaud, appelé à comparaître devant le comité pour répondre à des accusations portées contre lui par un certain nombre de contribuables de St-Georges de Cacouna, ayant nié les dites accusations.

L'honorable Sir N. F. Belleau propose, secondé par l'honorable P. J. O. Chauveau, et il est résolu :

" Que M. Paul de Cazes, secrétaire du
" Département de l'instruction publique,
" soit nommé commissaire pour prendre les
" témoignages sur les lieux, concernant les
" accusations portées contre l'instituteurs
" William *alias* Guillaume Robichaud."

L'honorable Sir N. F. Belleau propose, secondé par l'honorable juge Routhier, et il est résolu :

" Que le siège du bureau d'examineur
" de la Beauce soit transféré de la munici-
" palité de Ste-Marie à celle de St-Joseph,
" Beauce."

Et le comité s'ajourne.

— o —

**Notice sur les écoles relevant du bureau
des commissaires catholiques romains
de la cité de Montréal**

Tel est le titre d'une brochure de cent pages in octavo, publiée par les commissaires catholiques de Montréal en vue de l'exposition coloniale de Londres, et dont nous accusons réception avec reconnaissance. Il serait difficile de condenser autant de matières et de renseignements aussi utiles dans un cadre aussi restreint.

MM. les commissaires ne pouvaient assurément prendre un moyen plus efficace de faire connaître le système scolaire de la ville de Montréal, avec tout l'avantage que méritent leurs efforts constants à promouvoir les intérêts de l'éducation de la jeunesse.

La classification des matières est excellente et les détails sont clairs, lucides et concis.

On trouve en premier lieu la liste des commissaires depuis 1850, dans laquelle on rencontre avec plaisir les noms de Mgr. Fabre, aujourd'hui archevêque de Montréal, du Dr. Ls. Giard ex-secrétaire du département de l'instruction publique et celui de l'honorable Gédéon Ouimet surintendant de l'instruction publique de cette province, actuellement en Europe pour affaires scolaires.

Viennent ensuite les noms des commissaires actuels dans l'ordre suivant :

L. D. A. Maréchal, vicaire général.
Ed. Murphy, négociant.
J. D. Monck, avocat.
V. Rousselot, curé de Saint-Jacques.
Jacques Grenier, échevin.
H. B. Rainville, échevin.
Sec.-trésorier : M. G. Desnoyers.
Surintendant-local : U. E. Archambault
Comptable : O. P. Jacques.

Le travail proprement dit commence par une courte note historique sur la fondation de Montréal et sur l'accroissement annuel de sa population catholique jusqu'à ce jour.

Les lois, et règlements qui régissent le bureau des commissaires, les constructions scolaires, les instituteurs, la taxe d'école, le secrétaire-trésorier, etc., y sont traités avec beaucoup de soin.

Pour faire face aux dépenses occasionnées par la construction, l'ameublement, l'installation et l'entretien de leurs nombreuses écoles et académies, les commissaires ont emprunté sur débentures \$400,000, formant une annuité d'amortissement de \$8,114.38, un intérêt annuel de \$24,000 et un total de retenues de \$32,114.38.

Les recettes pour les années scolaires depuis 1875 à 1884 ont été de \$1,455,027.77 et les dépenses de \$1,454,156.88, laissant une balance en caisse de \$870.89.

Le bilan financier des commissaires au 30 juin 1885 était comme suit :

ACTIF :

Argent en caisse.....	\$ 870.89
Avance au RR., Frères.	1,600.00
Bâtiments, terrains, etc.	503,562.32
Magasin, bois, cartes, etc.	367.12
Instruments.....	8,412.00
Mobilier.....	37,428.89
Bibliothèques.....	7,937.10
Billets recevables.....	3,303.57
	<hr/>
	\$563,481.89

PASSIF :

Débentures.....	\$400,000.00
Moins: Fonds d'amortissement et intérêts accrus au 31 décembre 1884.....	116,360.82
	<hr/>
	\$283,639 18
Obligations hypothécaires.....	118,700.00
Bailleurs de fonds.....	17,037.43
	<hr/>
	\$135,737.43
Prix de fondation.....	3,740.45
Excédant de l'actif sur le passif.....	140,364.83
	<hr/>
	\$563,481.89

En vertu des pouvoirs qui leur sont octroyés par la loi, les commissaires catholiques ont nommé M. U. E. Archambault surintendant local. C'est un choix qui leur fait grand honneur et qui prouve chez eux beaucoup de tact et de discernement, car ils ne pouvaient trouver, à coup sûr, un homme plus apte à remplir aussi avantageusement ce poste important et difficile.

Il occupe, vis-à-vis des commissaires, la même position que le surintendant de l'instruction publique vis-à-vis du gouvernement.

Sous sa présidence, les principaux et directeurs d'écoles forment un conseil dont la mission est de fixer le programme des études, le choix des livres, les règlements concernant les professeurs et les élèves, etc., etc.

Son devoir est :

1° D'étudier le système des écoles publiques, et de se tenir au courant des progrès qui se font ailleurs, afin d'en faire bénéficier les écoles sous son contrôle.

2° De faire observer les règlements établis par les commissaires.

3° De visiter les écoles aussi souvent que ses occupations le lui permettent, afin d'être au fait de ce qui s'y passe et de suggérer aux maîtres les méthodes les plus modernes et les plus efficaces ;

4° De transférer les professeurs d'une école à une autre lorsqu'il le juge nécessaire

pour le plus grand bien du professeur ou de l'école ;

5° De régler les difficultés qui peuvent s'élever entre les principaux et les professeurs, etc., etc.

6° De recevoir les demandes qui lui sont adressées par écrit pour réparations, entretien des meubles et des immeubles, pour achat du combustible, etc.

7° De se mettre en rapport avec les architectes et entrepreneurs des bâtiments scolaires et de leur suggérer les plans qu'il juge les plus convenables et les plus économiques ;

8° D'assister aux réunions du Bureau des Commissaires, auxquelles, sur la demande de ceux-ci, il peut exprimer son opinion sur tout sujet proposé ;

9° De faire un rapport annuel au Bureau, rendant compte de tous les devoirs dont il s'est acquitté, ainsi que les statistiques des écoles qu'il a visitées.

10° De tenir un registre des noms, de l'âge, de la résidence de tous ceux qui désireraient s'engager comme professeur, ainsi que son appréciation personnelle sur chacun d'eux.

11° De faire observer les règlements actuels aussi bien que ceux qui peuvent être faits à l'avenir par le Bureau ;

12° De s'acquitter en outre de tels autres devoirs que peut lui prescrire le Bureau des Commissaires.

Comme on le voit, la charge du surintendant local n'est pas une sinécure ; et ce qui nous étonne, c'est que M. Archambault puisse si bien en remplir tous les devoirs au milieu de toutes ses autres occupations multiples.

Le tableau statistique constate que le nombre d'enfants inscrits l'année dernière était de 9547, et que les écoles ont été fréquentées par 7651 élèves, dont 4062 garçons et 3589 filles ; total 9547 ; et que l'assistance moyenne a été de 6874, dont 3656 garçons et 3218 filles ;

Le nombre d'enfants payants a été de

6139, et celui de ceux admis gratuitement, 1512.

La rétribution annuelle se monte à \$23,249.49.

Le nombre des instituteurs employés est de 81 et celui des institutrices 99 ; total 180.

(A suivre.)

— o — o — o —

Conférence de M. Jos. Magnan devant les instituteurs de l'école normale
Laval

(Suite)

LA LECTURE

Développer l'intelligence, former le cœur et l'esprit de l'enfant, augmenter son vocabulaire, lui inspirer le goût de la lecture sérieuse et profitable : voilà, à mon avis, ce que l'on doit se proposer en enseignant la lecture.

Le maître, s'il sait faire lire, dit Rendu, exerce, sous toutes les formes, la faculté de penser. Il met en relief, en expliquant les mots, toutes les ressources de la grammaire. Si l'uniformité du livre de lecture existe, la leçon peut se donner avec avantage et profit à toute la classe, dans le cas contraire, à chaque groupe en particulier.

Voici de quelle manière l'on peut s'y prendre pour donner ces leçons de lecture :

Le maître doit d'abord lire le morceau d'une voix modérée et ferme, articulant et prononçant purement et énergiquement.

Puis, il s'appliquera dans un langage facile et simple, à faire saisir aux enfants le sens du morceau. Alors, il est temps de s'assurer par des questions habilement posées, tantôt à un élève tantôt à l'autre, si ce que l'on vient d'expliquer a été bien compris.

Si la leçon se donne à un groupe en particulier, l'on devra faire lire à chaque élève une ou deux phrases, s'assurant qu'il en a saisi la pensée générale, qu'il en comprend parfaitement le sens et la valeur des mots qui la composent.

Et si la leçon se donnait à toute la classe, il faudrait se contenter de ne faire lire que quelques élèves, attendu que le temps manquerait

pour faire lire tout le monde, vu que ces leçons ne doivent pas excéder quarante-cinq minutes, une heure tout au plus.

Il faut veiller avec vigilance sur la prononciation et l'articulation, et se bien garder de ne pas laisser chanter les élèves.

Après que les enfants auront ainsi lu ; l'on passera à la décomposition, au tableau noir, d'une ou deux phrases du morceau qui offrent le plus d'attraits pour l'analyse des mots.

Le maître lit une phrase, puis il l'écrit au tableau noir en caractères bien lisibles :

M.—Allons, Pierre, dis-moi ce qu'il y a d'écrit au tableau ?—Pierre lit la phrase suivante, je suppose : *Les plantes avec leurs fleurs colorées, leurs feuilles et leurs fruits sont l'ornement de la terre.*

M.—A ton tour, Joseph (ici le maître s'adresse à un jeune élève) dis-moi, combien il y a de noms dans cette phrase ?

Joseph.—Il y a six noms, monsieur, *plantes, fleurs, feuilles, fruits, ornement, terre.*

M.—Pourquoi le mot *plante*, est-il un nom ?

Joseph.—Le mot *plante* est un nom parce qu'il désigne une chose.

L'on procédera de la même manière pour les autres noms de la phrase.

Puis on fera distinguer les différentes espèces de noms, le genre et le nombre de chacun d'eux, procédant toujours par intuition.

Voilà le moment de donner la signification des mots :—On dira aux enfants, par exemple, que le mot *plante* est le nom sous lequel on désigne tous les végétaux ; leur dire ce que c'est qu'un végétal ; leur faire nommer quelques végétaux.

La fleur est la production des végétaux qui précède le fruit. Profitant de l'occasion, on fera nommer les différentes parties de la fleur.

Les enfants, toujours avides de nouveau, apprendront avec joie que dans une petite fleur on distingue d'abord le calice, puis, la corolle, les étamines et le pistil.

De la même manière nous aurons une foule de choses intéressantes à dire sur les mots *feuilles, fruits, terre, etc., etc., etc.*

L'on ne doit pas passer à une autre phrase sans avoir fait remarquer les difficultés d'articulation et d'épellation de certains mots.

Par exemple, le mot *plante* contient l'articulation double *pl*, le son *an*, l'articulation simple *t*, et le son simple *e*.

Faire remarquer que le mot *feuille* ne se compose que de deux parties : l'articulation simple *f*, et le son mouillé *euille*.

Il ne faut pas perdre l'occasion non plus de faire distinguer les voyelles et les consonnes, ainsi que les différentes sortes d'*e*.

Croyez-vous que cette phrase est épuisée ? messieurs, détrompez-vous ; nous n'en avons vu qu'une partie bien minime, et c'est le plus beau qui nous reste à étudier.

Il nous reste encore la formation des familles de mots, au moyen de suffixes et de préfixes ; la découverte des contraires et des synonymes, la signification des homonymes, etc.

Il nous faut d'abord apprendre aux enfants qu'au moyen de lettres et de syllabes, appelées préfixes ou suffixes suivant le cas, que l'on ajoute à certains mots, soit avant, soit après, l'on forme plusieurs autres mots qui sont de la même famille.

Par exemple, après avoir retranché *e* dans le mot *plante*, j'ajoute le suffixe *ation*, j'aurai *plantation*. Si au mot *plante* j'ajoute la lettre *r*, j'aurai le verbe *planter*, etc.

Après avoir terminé la formation de cette famille de mots, l'on peut faire remarquer avec à propos aux enfants, que le bon Dieu n'a pas créé les plantes seulement pour orner la terre, mais qu'elles servent aussi à nous nourrir et à nous vêtir. De plus elles fournissent la vie aux animaux.

Ainsi les enfants apprendront qu'en créant les plantes, le bon Dieu s'est plu à joindre l'utile à l'agréable.

Nous grouperons de la même manière la famille du mot *fleur* ; ainsi du mot *fleur* nous aurons *fleuraison* ou *floraison*, épanouissement et développement de la fleur ; époque où les fleurs fleurissent ; *fleurdelisé*, adj. ; *fleurdeliser*, v ; *fleurer*, v ; *fleuret*, sorte d'épée ; *fleurlette*, petite fleur ; au figuré, propos galant, *conter fleurlette* ; *fleuri*, ie, adj ; *fleurir*, v ; *fleuriste* se dit d'une personne qui cultive les fleurs ; *fleuron* ; vignette, ornement en forme de fleur ; *fleuronné*, orné de fleur, etc., etc.

La famille du mot *terre* ; *terrain*, *terrier*, *terrassier*, *terrasse*, *terrassement*, *terrasser*, v. a., signifie remuer, transporter de la terre ; *terrasser*, v. a., jeter de force par terre, *terrasser* un adversaire ; *terrasser*, fig. consterner, faire perdre courage, cette nouvelle l'a *terrassé*.

Nous ferons trouver le contraire de fleurir ; *faner*.

Le contraire de *planter* ; *arracher*, etc., etc.

En dernier lieu, viendront les synonymes et l'explication des homonymes.

Ainsi, messieurs, vous le voyez, une seule phrase peut nous fournir matière à entretenir et amuser avec profit une classe entière, une heure durant !

Pendant ces leçons on ne remarque ni ennui, ni langueur, les moins avancés comme les plus instruits étant questionnés tour à tour.

Eh ! bien, si toutes les semaines une semblable leçon était donnée à l'école, quel capital énorme de mots et d'expressions utiles cela ne représenterait-il pas au bout des quatre ou cinq ans que dure le cours primaire ?

L'instituteur qui se contente de faire lire tout simplement une page, deux pages de lecture chaque jour à ses élèves sans leur donner la signification des mots, ne cherchant en aucune manière à leur faire saisir le sens et l'esprit de la phrase, l'idée mère du morceau, a-t-il atteint le but véritable de la lecture ?

Certainement, non.

Que diriez-vous d'un guide, conduisant des voyageurs à travers une ville, Rome je suppose, sans vouloir s'arrêter nulle part afin de donner une explication satisfaisante de telles ruines, de tels ou tels monuments, de certains endroits dignes d'attention ?

Vous diriez, évidemment, cet homme n'est pas un guide véritable, et vous auriez parfaitement raison.

Ainsi donc, si l'instituteur, qui est le guide de l'enfance, se contente de faire voyager les enfants à travers les aridités et la monotonie d'une lecture non comprise ; s'il multiplie ces leçons sans leur donner aucun intérêt, s'il ne donne aucune explication de certains mots dont l'élève ne connaîtra jamais la *signification*, qui est cependant le secret de l'*expression* ; s'il ne

s'arrête à certains termes capables d'intéresser l'écolier tout en agrandissant le cercle de ses idées, n'agit-il pas exactement comme ce guide inepte, conduisant les touristes, à travers la ville éternelle, sans vouloir s'arrêter nulle part ?

Quels sont donc les fruits d'une telle lecture ?

Ils sont presque nuls, et les conséquences malheureusement funestes.

Je dis que la lecture non expliquée, cette lecture si aride qui ne dit rien au cœur de l'enfant, produit des conséquences funestes.

—Ne vous êtes-vous jamais demandé qu'elle était la cause de ce profond dégoût que l'on rencontre trop souvent chez nos jeunes gens pour toutes lectures sérieuses, pour toutes études profitables.

Retournons en arrière. Retrouvons les enfants, les jeunes gens dont je viens de parler. Suivons-les à l'école primaire, c'est là que nous découvrirons la cause de cette déplorable apathie.

Vous le savez, messieurs, les bonnes comme les mauvaises habitudes se contractent le plus souvent dans le bas âge.

Par conséquent, c'est à l'école que doit s'acquérir le goût de l'étude.

C'est à cette époque de la vie surtout, que les jeunes intelligences sentent le besoin impérieux de connaître et de s'instruire, afin d'arriver à se servir avec discernement de ces ressources sans nombre que nous offre la nature.

Or, que devons-nous conclure de ces jeunes garçons qui, depuis qu'ils ont quitté l'école n'ont pas eu le courage d'ouvrir un livre utile, n'ont pas osé entreprendre aucune étude nécessaire à leur état, mais en revanche, éprouvant bien plus de bonheur et de contentement à dire ou entendre dire des riens, ou des choses insipides et insignifiantes, à savourer, comme de vrais Turcs, une demi douzaine de bonnes *pipées* de tabac canadien, qu'à lire quelques pages d'un auteur instructif et agréable...

Que devons-nous penser de cette verte jeunesse qui perd ainsi les heures les plus précieuses de son existence à lancer des bouffées de fumée ; images de ses jours, hélas ! qui s'envolent avec rapidité, sans laisser derrière eux aucune trace marquée au coin d'une intelligence développée ?

Concluons donc, que si beaucoup de nos jeunes gens ont en horreur toute lecture instructive, c'est qu'à l'école primaire, étant alors enfants, ils ont appris à lire en vrais perroquets, sans attacher aucune importance au sens des mots ; aussi, plus tard, ne savent-ils tirer aucun parti de leur petite science.

J'ai parlé en commençant de quelques autres moyens propres à rendre attrayant l'enseignement de la langue maternelle.

A grands traits je retracerai les avantages nombreux et bienfaisants que procurent les *leçons de choses*, les *leçons intuitives de grammaire*, les *dictées choisies et expliquées*, et l'*enseignement oral de la géographie et de l'histoire*.

LES LEÇONS DE CHOSSES

Les principes des leçons de choses sont ceux mêmes des opérations de l'entendement humain.

Et, dit M^{me} Pape-Carpentier :

“ La méthode suit dans ses opérations la même marche que l'esprit dans ses perceptions.

“ La méthode naturelle (*) n'exige des maîtres qu'une application sincère de l'esprit et l'observation des faits journaliers. Elle part de ce principe évident, que l'enfant ne prend connaissance de ce qui l'entoure qu'au moyen de ses sens. Que les sens sont les portes, les fenêtres, les ouvertures par lesquelles les notions du monde visible pénètrent dans son cerveau, pour fournir à son esprit la substance de ses idées.

“ Elle s'applique d'abord, à exercer les sens, à en cultiver les aptitudes respectives ; à en surveiller l'action régulière, afin qu'ils puissent recevoir d'une manière exacte les impressions du dehors, et les transmettre sans erreurs à l'intelligence intérieure, à la reine captive qui devra s'en nourrir..... ou s'en empoisonner !

“ Enfin, elle enveloppe ses divers enseignements *intellectuels, moraux, et même religieux*, sous cette forme aimable et familière qui a reçu le nom de *leçons de choses*.

“ Ce que le petit enfant perçoit tout d'abord dans les objets, c'est la *couleur*. Il la perçoit par l'effet d'une simple et passive sensation produite sur son œil sans aucun concours de sa

(*) C'est ainsi que M^{me} Pape-Carpentier appelle la méthode des leçons de choses.

part, et, on peut le dire à la manière des animaux.

“ Puis il remarque la *forme* ; c'est le travail du souvenir et de la comparaison qui commence.

“ Puis la réflexion de l'enfant se développant peu à peu, il cherche à deviner l'*usage* de l'objet soumis à son étude. Le petit philosophe veut déjà trouver la *raison* des choses.

“ Puis le sens scientifique s'éveille, et il veut connaître la *matière* dont l'objet est formé.

“ Puis cette âme naïve, s'éveillant à son insu, remonte à la *provenance*, à la cause première. C'est là que le maître vigilant attend son élève, pour éveiller en lui le plus fécond des sentiments, le sentiment religieux ! ”

Ainsi parlait M^{me} Pape-Carpentier, il y a quelque vingt ans.

En voilà assez pour vous prouver toute l'importance de cet enseignement si conforme aux besoins de l'esprit des enfants, puisqu'il développe et forme tout à la fois leur intelligence et leur cœur.

Cependant, je ne puis quitter ce chapitre des leçons de choses, sans remercier, au nom de l'enfance, le rédacteur de l'Enseignement primaire, qui a su combler une immense lacune et rendre un véritable service à la jeunesse en publiant un excellent recueil sur ce sujet.

C. J. MAGNAN.

(A suivre)

Rapport de M. l'inspecteur Lippens

Varenes (Verchères), 20 août 1885.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice de 1884-85.

MAISONS D'ÉCOLE ET MOBILIER SCOLAIRE

Un grand nombre de maisons d'école sont vieilles, basses, froides, malsaines. Les commissions scolaires ont promis d'en rebâtir un bon nombre complètement à neuf, dans un temps donné. Je tâche autant que possible d'obtenir des promesses de ce genre,

L'ancienne manière d'acheter la première baraque venue pour en rafistoler une maison d'école, n'est plus de mise aujourd'hui ; on comprend qu'il y a plus d'économie à renouveler les bâtisses scolaires qu'à faire de coûteuses réparations à des masures qui ne valent plus rien.

On commence à introduire la louable coutume d'imposer d'avance une taxe spéciale légère afin de former petit à petit un fonds de construction. Certaines municipalités ont recueilli dès aujourd'hui la moitié du coût des édifices scolaires qu'on érige l'année prochaine ou dans deux ans.

Une dizaine de maisons d'école neuves ont été construites pendant l'année courante. Ce chiffre sera probablement dépassé l'année prochaine ; et si ce mouvement continue, comme je l'espère, nous aurons partout des maisons d'école convenables dans quelques années d'ici.

La loi donne des détails très complets sur la manière de construire les édifices scolaires. Par contre elle s'étend très peu sur la question du mobilier qui n'est pas moins importante.

Les artisans chargés de meubler les écoles ne tiennent aucun compte des lois de l'hygiène ni des exigences de la discipline. Ces choses-là ils ne les soupçonnent même pas.

Presque toujours ils font les sièges, des bancs trop étroits, et les dossiers trop hauts. Ils ne savent quelle forme donner aux tables. Ils n'ont aucune échelle de proportion suivant la taille des élèves. Ils ignorent que, pour différentes raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici, les tables doubles, les tables plates, les bancs sans dossier, les bancs de plus de six pieds de long, doivent être *complètement rejetés*.

Dans de telles conditions il est impossible d'obtenir un ouvrage satisfaisant.

Il serait opportun de faire pour le mobilier ce qu'on a fait pour les bâtisses scolaires : adopter un règlement bien détaillé, bien explicite, et l'accompagner de plans, d'indications précises, surtout de gravures.

Je vous demande pardon de revenir une troisième fois sur cette question : mais elle

me paraît tellement importante que *je ne cesserai de prier*, comme on dit dans les requêtes.

Il est peut-être prématuré de faire remarquer que dans les trois quarts des écoles on n'a ni boulier-compteur, ni poids, ni mesures, ni quoi que ce soit pour l'enseignement intuitif du calcul, qu'on n'a aucune collection de matériaux pour les leçons de choses, que les gravures pour l'enseignement de l'histoire, les tableaux de lecture, d'écriture et de dessin font complètement défaut. Pourtant ces choses-là sont jugées nécessaires par tous les hommes d'enseignement. Sur ce point les autres pays ont pris depuis longtemps le devant sur nous. Nous n'avons pas les outils nécessaires. Peut-être y a-t-il compensation du côté des ouvriers ? Ceux-ci savent sans doute, comme dit le proverbe, scier avec une lime et percer des trous avec une scie ? Nous en dirons un mot plus loin.

COURS D'ÉTUDES

L'enseignement religieux est généralement bien donné, grâce au concours simultané des membres du clergé, des parents et des instituteurs. Tous les enfants apprennent les prières et le catéchisme, et sur un total de 7,937 élèves, 3,156 apprennent l'histoire sainte. Il m'a fallu bien des instances pour arriver à ce chiffre, qui, malgré tout, n'est pas assez élevé. Cet enseignement n'est pas toujours suffisamment rapproché de celui du catéchisme, dont il est cependant le complément obligé ; et la méthode orale (sous forme de récit et de conversation) n'est employée que dans un petit nombre d'écoles.

Les efforts que l'on fait pour obtenir une meilleure lecture à haute voix ont été couronnés d'un succès auquel s'attendaient peu de personnes. Aujourd'hui, dans les trois quarts des écoles, les élèves avancés lisent sur le ton de la conversation, et cette réforme a été très bien accueillie du public.

L'ancienne épellation comme méthode de lecture pour les commençants, est encore en usage dans la plupart des écoles, mais cet état de chose ne se prolongera pas bien longtemps.

La méthode phonique a eu ses défenseurs enthousiastes et ses détracteurs. Elle a été l'objet d'expériences mille fois répétées et de discussions qui ont duré un quart de siècle. Elle est sortie victorieuse de ces épreuves. Dans tous les pays du continent de l'Europe, l'ancienne épellation, *comme méthode pour apprendre à lire aux commençants*, a été releguée au rang des curiosités du temps passé, et personne n'oserait parler de la ressusciter de peur de passer pour un contemporain et un émule de Bobèche. L'Angleterre, le pays classique du *statu quo*, est entrée dans le même mouvement ; et, ce qui doit plus spécialement attirer notre attention, tous les livres de lecture élémentaire publiés actuellement par les grandes librairies classiques des Etats Unis et de la province d'Ontario, sont basés sur la méthode phonique.

Grâce au zèle infatigable du regretté M. Lagacé, cette méthode a été adoptée à l'école normale Laval et dans les classes tenues par plusieurs communautés religieuses ; les maîtres et les maîtresses formés dans ces établissements continuent à la propager à leur tour. Ici on l'applique seulement dans six écoles ; mais l'année prochaine ce chiffre sera doublé, et j'ose prédire qu'on n'en restera pas là. Ce qui est arrivé ailleurs, aura lieu ici.

La grande difficulté que rencontrent ceux qui apprennent à lire n'est pas de nommer les lettres, mais de les assembler ; en d'autres termes, d'unir les consonnes aux voyelles pour former des syllabes et des mots. Nommez d'après l'ancien système, les lettres *c, o, u, p* ; comment trouve-t-on la prononciation du mot *coup* là-dedans ? Énoncez séparément les noms des lettres qui composent les mots *grain, cœur, agneau*, et dites après cela s'il y a un moyen logique d'expliquer comment ces divers éléments se résument dans la prononciation de ces mots. Comment peut-on obtenir un tout qui est complètement différent des parties dont il est censé être composé ? Voilà ce qui doit être pour l'élève un impénétrable mystère. Quel rapport peut-il sentir entre les noms des lettres et la

prononciation des mots ? A chaque caractère de l'alphabet se trouve attaché un son inutile qu'on est obligé de rejeter ensuite. L'enfant dit : *cé, o, u, pé.....coup*, sans savoir pourquoi absolument comme il dirait, *un, deux, trois, quatre.....cinq*. A force de voir les mots il finit par les reconnaître sur leur physionomie sans se rendre compte des éléments qui les composent ; cette méthode est longue, fatigante, illogique.

Dans la méthode phonique on fait disparaître la contradiction qui existe entre le *nom* des lettres et le *son* qu'elles représentent, on supprime tout élément étranger, on donne toujours les sons véritables, et de cette manière l'enfant n'a aucune peine à *souder* les consonnes aux voyelles et les voyelles aux consonnes. Toutes les difficultés que présentent les lettres doubles, les voyelles composées, les diphtongues et les lettres muettes sont présentées à l'élève graduellement, d'après un ordre logique, et aplanies sans le moindre effort.

Si tant d'avantages ne suffisent pas pour convaincre les plus obstinés, c'est qu'il n'est donné qu'à Dieu de rendre la vue aux aveugles et l'ouïe aux sourds, comme l'a très bien dit, il y a déjà plus de vingt ans, un savant distingué.

(à suivre)

— o-o-o —
PARTIE PRATIQUE

I

Exercices préparatoires au cours de langue maternelle.

EXERCICE ORAL

M.— Chacun de nous à un nom. Nommez en quelques-uns ?

E.— Joseph, Paul, Henri, Jean-Baptiste, etc. Marie, Louise, Elodie, Anna, Arzélie, Alice, e'c.

M.— Nous nommons aussi les personnes du nom de leur pays natal, et nous disons : un *Canadien*, un *Français*, un *Anglais*, un *Irlandais*, un *Ecossais*, etc. Trouvez-en de semblables ?

E.— Un *Espagnol*, un *Italien*, un *Américain*, un *Allemand*, etc.

M.—Les hommes sont occupés de différentes choses, et on les nomme d'après leur état. Dites-moi des noms des personnes qui veillent sur votre enfance, qui s'occupent de votre éducation, de votre instruction, de votre nourriture, etc.

E.—Notre père, notre mère, M. le curé, nos frères et nos sœurs aînés, l'inspecteur, l'institutrice, le laboureur, le jardinier, le meunier, le boulanger, le boucher.

M.—Qui travaille à nous vêtir ?

E.—La fileuse, le tisserand, le manufacturier d'étoffe, le tailleur, la couturière.

M.—Qui travaille les métaux (le fer, l'or, l'argent, le cuivre ?

E.—L'horloger, l'orfèvre, le forgeron, etc.

M.—Le bois et la pierre, sont aussi très utiles aux hommes, comment nomme-t-on ceux qui les travaillent ?

E.—Le bûcheron, le menuisier, le charpentier, le tourneur, le meublier, etc., le carrier et le statuaire, etc.

M.—Petits amis, il y a encore bien d'autres personnes qui s'occupent de vos divers besoins, et cependant vous en connaissez assez pour comprendre que l'on ne vit que par le travail des autres uni à nos propres efforts.

Ne rien faire pour vos semblables serait donc une grande ingratitude.

Accoutumez-vous petits amis à aimer le travail auquel nous avons tous été condamnés depuis la désobéissance d'Adam notre premier père.

Le créateur a donné à l'homme différents animaux pour l'aider dans ses travaux les plus difficiles, et même pour le nourrir et le vêtir. Le cheval, la vache, le mouton, le bœuf, le cochon, l'âne, le mulet, etc.

Nous devons souvent penser à remercier Dieu pour toutes ces bontés qu'il a eues pour nous.

Le maître fera classer de la même manière qu'à la leçon précédente, tous les noms de personnes, d'animaux, de choses après les avoir écrits au tableau noir, et en avoir fait remarquer l'orthographe.

Faire former des familles de mots : Créateur ; création, créature, créer. Travail ; travailler, travailleur, travailleuse. Bûcheron ; bûche, bûcher

(lieu où l'on serre le bois à brûler) bûcher, v. (l'action) bûchette (menu bois).

Faire trouver des contraires aux mots suivants :

L'affirmation.....	La négation.
L'entrée.....	La sortie
L'épargne.....	La dépense.
L'estime.....	Le mépris.
La louange.....	Le blâme.

C. J. MAGNAN.

II

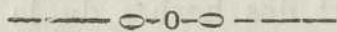
DICTÉE

LA FAUCHAISON

La plupart des herbés de la prairie ont pris une teinte jaunâtre, indice de leur maturité. Autrefois dès la pointe du jour on voyait des troupes de faucheurs, leur instrument sur l'épaule, se rendant dans les prés. Après avoir donné un coup de pierre à leur lame pour l'affiler, ils se mettaient courageusement au travail. Aujourd'hui tout a changé d'aspect, car la faucheuse, pour ceux qui peuvent se la procurer, a remplacé la faux dont on ne se sert plus que dans les terrains difficiles, dans les endroits où la machine ne peut passer. Au moyen de cet instrument, d'invention assez récente, un cheval fort et vigoureux, conduit par un seul homme, peut faucher en une journée plus de foin que cinq ou six bons hommes avec leurs faux. De plus le travail est mieux fait, les andains plus réguliers. Mais un des plus grands avantages que procure la machine, c'est que le cultivateur sauve son foin en meilleur état, puisqu'il peut choisir le beau temps pour le couper et l'engranger.

EXPLICATIONS. — *Plupart* : pour plus part, plus grande part. — *Jaunâtre* : qui tire sur le jaune : former, par voie d'analogie, d'autres adjectifs de cette terminaison indiquant la couleur. — *Indice de leur maturité* : qui indique qu'elles sont mûres ; mûr, en latin *maturus* d'où *prématuré*, mûr avant le temps. Le nom *indice* est joint par apposition au mot *teinte*, dont il développe l'idée. — *Leur instrument sur*

l'épaule : le participe *ayant* est sous-entendu : ayant leur instrument sur l'épaule.—*Prés* : pluriel de *prés* ; on disait autrefois *le prés* et *la pré*, mot qui s'est conservé dans le Berry et dans quelques noms propres : la *Prée-Vallée*.
Andain : étendue que le faucheur peut faucher de pas en pas. L'origine du mot paraît être la même que celle du verbe italien *andare*, aller ; il y a doute toutefois. *Faucheuse* : machine composée de plusieurs roues d'engrénage qui impriment un mouvement de va et vient à une lame d'acier à longues dents et placée horizontalement, laquelle est destinée à couper le foin. —
A changé d'aspect : n'offre plus la même apparence, le même coup d'œil.



III

LECTURE

UNE PAGE DE LAMARTINE

Extrait de "Graziella."

Nous éveiller au cri des hirondelles qui effleuraient notre toit de feuilles sur la terrasse où nous avions dormi ; écouter la voix enfantine de Graziella, qui chantait à demi voix dans la vigne, de peur de troubler le sommeil des étrangers ; descendre rapidement à la plage pour nous plonger dans la mer et nager quelques minutes dans une petite calangue, dont le sable fin brillait à travers la transparence d'une eau profonde, et où le mouvement et l'écume de la haute mer ne pénétraient pas ; remonter lentement à la maison en séchant et en réchauffant au soleil nos cheveux et nos épaules trempés dans le bain ; déjeuner dans la vigne d'un morceau de pain et de fromage de buffle, que la jeune fille apportait et rompait avec nous ; boire l'eau claire et rafraîchie de la source, puisée par elle dans une petite jarre de terre oblongue, qu'elle penchait en rougissant sur son bras, pendant que nos lèvres se collaient à l'orifice ; aider ensuite la famille dans les mille petits travaux rustiques de la maison et du jardin ; relever les pans de murs de clôture qui entouraient la vigne et qui supportaient les terrasses ; déraciner de

grosses pierres qui avaient roulé, l'hiver, du haut de ces murs sur les jeunes plants de vigne, et qui empiétaient sur le peu de culture qu'on pouvait pratiquer entre les ceps ; apporter dans le cellier les grosses courges jaunes, dont une seule était la charge d'un homme ; couper ensuite leurs filaments, qui couvraient la terre de leurs larges feuilles et qui embarrassaient les pas dans leurs réseaux ; tracer entre chaque rangée de ceps, sous les treilles hautes, une petite rigole dans la terre sèche, pour que l'eau de la pluie s'y rassemblât d'elle-même et les abreuvât plus longtemps ; creuser, pour le même usage, des espèces de puits en entonnoirs au pied des figuiers et des citronniers ; telles étaient nos occupations matinales, jusqu'à l'heure où le soleil dardait d'aplomb sur le toit, sur le jardin, sur la cour, et nous forçait à chercher l'abri des treilles. La transparence et le reflet des feuilles de vigne y teignaient des ombres flattantes d'une couleur chaude et un peu dorée.

EXERCICES

Lire, puis dicter le texte de la leçon.

Au cours de la dictée, donner les explications suivantes :

1. Vocabulaire.

Définition des mots :

Plage n. f., espace plat d'une étendue plus ou moins grande, sur le rivage de la mer, et qui n'est recouvert d'eau que dans les grandes marées.

Calangue n. f., synonyme de crique ou petite baie sur les rivages de la Méditerranée ; partie de mer qui s'enfonce dans les terres et les rochers des falaises.

Buffle n. m., animal du genre du bœuf, robuste, facile à mener au moyen d'un anneau passé dans le nez. Se trouve en Italie et en Amérique surtout en grands troupeaux.

Jarre n. f., 1. grand vase de terre vernissé ; 2. nom donné quelquefois aux fontaines de terre cuite dont on se sert dans les maisons ; 3. dans un moulin, futaille où tombe le son ; 4. terme de laboratoire : grand bocal de verre

- garni à l'intérieur de deux feuilles d'étain qui en font une grande bouteille de Leyde : 5. n. m., poils longs, durs et luisants qui dépareraient la pelletterie, et dont l'enlèvement laisse à découvert un duvet soyeux, qui fait tout le prix de la fourrure.
- Oblong** adj., qui est plus long que large. Une place oblongue. Périclès avait la tête singulièrement oblongue.
- Orifice** n. m., 1. Ouverture plus ou moins étroite qui conduit à quelque cavité ; 2. nom de toute ouverture qui donne écoulement à un liquide contenu dans un vase ; 3. Toute ouverture qui sert d'entrée ou d'issue à quelque partie inférieure du corps, ou qui fait communiquer des cavités les unes avec les autres. Les orifices de l'estomac.
- Rustique** adj., 1. Qui appartient aux manières de vivre de la campagne ; 2. en parlant des personnes, qui a un caractère d'homme de la campagne : un rustique ; 3. terme d'agriculture et de jardinage : plantes, arbres rustiques, durs aux intempéries et aux différents climats ; 4. Inculte, sauvage, sans art ; être ou chose ; 5. Terme de charpente : bois rustiques, durs et noueux, fibres ondulées, tordues ; 6. architecture : ordre rustique ; entablements et colonnes présentant une apparence brute, bossage uni ou piqué ; 7. fig. grossier, rude ; 8. Langue latine rustique, latin corrompu.
- Cep** n. m., 1. pied de vigne ; 2. partie qui porte le soc de la charrue ; 3. terme de marine : le cep de l'ancre, le jas, deux pièces de bois de même forme que l'on cheville au bout de la vergue de l'ancre pour la faire tomber sur le bon côté étant au fond de l'eau.
- Cellier** n. m., lieu au rez-de-chaussée d'une maison pour serrer le vin et autres provisions.
- Courge** n. f., genre de la famille des cucurbitacées ; fruits de ces plantes ; potiron.
- Réseau** n. m., 1. petit rets ; 2. tissu de fil, de soie, etc., en forme de rets ; 3. espèce de filet rond sur lequel sont montés les cheveux des perruques ; 4. réseau rond, le fond de certaines dentelles : point d'Alençon, de Malines ; réseau carré, le fond de la valenciennaise ; 5. terme de blason, ornement divisé par des lignes diagonales ; 6. terme de botanique, tissu de fibres entrelacées comme les mailles d'un filet ; 7. terme d'anatomie, entrelacements de vaisseaux sanguins, de fibres, de nerfs ; 8. partie réticulée d'une substance inorganique ; 9. ensemble de chemins ou de voies ferrées, de lignes télégraphiques, de lignes de bateaux à vapeur, etc. ; 10. terme de géographie, ensemble des triangles déterminés sur les terrains par les grandes opérations géodésiques.
- Treille** n. f., 1. berceau fait de ceps de vigne, soutenus par un treillage ; 2. ceps de vigne qui montent en espalier ; 3. terme de pêche, espèce de filet monté sur un manche et tendu sur deux portions de cercle qui se croisent ; 4. tas d'ardoises rangées suivant leur qualité.
- Rigo'le** n. f., 1. petit fossé creusé dans la terre, ou petit canal creusé dans des pierres de taille ou établi avec des moellons ; terme de marine, canal creusé obliquement, de chaque côté de la caisse d'un mât de hune ou de perroquet ; 2. il se dit du cours d'eau lui-même ; 3. petite tranchée faite pour planter des bordures de buis, de thym, etc. ; petite tranchée pour faire écouler l'eau.
- Matinal** adj., 1. qui appartient au matin ; 2. qui se lève matin.
- Darder** v. a., 1. frapper avec un dard ; 2. lancer comme un dard : darder un regard, un rayon, un aiguillon, etc. ; absolument : le soleil dardait sur notre tête ; 3. terme d'horticulture : un arbre darde ses branches quand il pousse des branches horizontales comme des dards.
- Homonymes de : *toit* : toi ; *voix* : voie, vois, voies ; *mer* : mère, maire ; *dont* : don, donc, dom ; *fin* : fain, feins, feint ; *où* : ou, août, houx,

houe ; *pain* : pin, peins, peint ; *jarre* : jar, jard, jars ; *pan* : Pan, pends, pend ; *peu* : peux, peut, peuh ; *entre* : entre, antre ; *cel'ier* : sellier ; *dans* : dent, d'en, dam.

Synonymes de : *Calangue* : crique, anse, baie, golfe, fiord ; *rustique* : champêtre, grossier ; *courge* : citrouille, congourde, potiron ; *matinal* : matineux, matinier.

Exiger une phrase d'application pour chaque mot, et, le cas échéant, pour chaque acception.

Conjugaison.

Ecrire toutes les propositions de la période, indépendamment les unes des autres, au présent de l'indicatif, première personne du singulier, ou aux deux nombres de la troisième personne, si le sens l'exige.

Ex. : Je m'éveille au cri des hirondelles. Elles effleurent mon toit de feuilles. Je dors sur la terrasse, etc.

Analyse logique.

1. Faire énoncer les idées principales, secondaires et incidentes ;

2. Faire trouver la phrase qui résume la période ;

3. Attirer l'attention sur l'élégance et l'harmonie de la tournure infinitive.

Règles d'orthographe d'accord.

...le mouvement et l'écume de la haute mer ne *pénétraient* pas... (deux sujets singuliers).

...nos cheveux et nos épaules *trempés* dans le bain (adj. qualifiant un nom masculin et un nom féminin).

...la transparence et le reflet des feuilles de vignes y teignaient les ombres flottantes... (deux sujets singuliers).

En général, accord du verbe avec son sujet et de l'adjectif avec le nom.

Questions d'esthétique.

Faire remarquer la beauté de la période, la juste proportion des parties, la grâce des détails, l'heureux choix des mots.

Faire découvrir quelque gracieux tableau, quelque sentiment exquis, quelque sentiment pratique et utilitaire.

Observer comment, à chaque membre de la période, les complétives ou incidentes s'ajoutent aux principales, comme autant d'ornements riches et élégants.

Faire le choix des phrases qui sont plus particulièrement remarquables quant à leurs idées, leur construction, leurs figures.

Apprendre le texte entier, de manière à le déclamer de mémoire.

Qualités principales : pureté, harmonie, richesse, élégance, ampleur, couleur locale, beauté.

Traiter le même sujet d'une manière libre et originale.

AIMÉ ROBADEY.

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES

1. Une marchande paie son savon \$8 50 les 100 lbs, et le revend $10\frac{1}{2}$ cts la livre. Combien gagne-t-elle par livre, par 100 lbs ?

Solution :

\$8.50 les 100 lbs = $8\frac{1}{2}$ cts la livre ;
le savon payé $8\frac{1}{2}$ cts est revendu $10\frac{1}{2}$ cts ;
profit par livre 2 cts ; par 100 lbs \$2.00.

2. Une personne a acheté deux terrains de forme rectangulaire, mesurant chacun 36 arpents de longueur sur 5 de largeur, coûtant \$90 l'arpent. Elle n'a pu s'acquitter qu'après 3 ans ; la somme à déboursier a été augmentée du $\frac{1}{6}$ de sa première valeur. Quel a été le taux ?

Solution :

$36 \times 5 \times 2 = 360$ arpents \times \$90 = \$32,400
L'intérêt de la somme à déboursier = le $\frac{1}{6}$ de \$32,400 = \$5,400.

Connaissant le *capital*, l'*intérêt* et le *temps*, il nous est facile de trouver le *taux* :

Si \$32,400 donnent \$5,400 d'intérêt, \$1 donnera 32,400 fois moins, (ou $\frac{5,400}{32,400}$) et \$100 donneront 100 fois plus que \$1 ; d'où

$$\frac{5,400}{32,400} \times 100 = 16.66$$

J'ai pour réponse \$16.66.

Nous faisons ensuite le raisonnement suivant :
Si dans 3 ans, je reçois \$16.66 d'intérêt, dans
1 an je recevrai 3 fois moins ; d'où

$$\frac{16.66}{3} = 5.55 + \%$$

Rép. \$5.55 + %.

3. J'ai pour \$1,500 de marchandise à vendre ;
je donne 2½% à mon agent pour les vendre ; il
m'en coûte \$60 pour les envoyer. Combien
dois-je les vendre pour que déduction faite de
la commission et des frais de transport, je retire
la somme principale avec un profit de \$60.

Solution :

$$\$1500 \times 2\frac{1}{2} \div 100 = \$37.50$$

$$\$37.50 + \$60 = \$97.50$$

$$\$1500 + \$97.50 + \$60 = \$1657.50$$

Il devra vendre ses marchandises \$1657.50

4. La population de la province de Québec,
pour 1871 était de 1,191,575, en 1881, 1,358,469 ;
on demande l'augmentation par cent pour
l'époque décennale ?

Solution :

Si 1,191,575, population de 1871 donnent en
1881 une population de 1,358,469, un donnera
1,191,575 fois moins et 100 donneront 100 fois
plus qu'un d'où :

$$\frac{1,358,469 \times 100}{1,191,575} = 14.47 +$$

Rép. 14.47% par cent.

C. J. MAGNAN.

ALGÈBRE

Il y a deux nombres tels, que si l'on ajoute 5
à chacun, ils deviennent dans la proportion de
5 : 6 ; et si l'on soustrait 5 de chacun, la pro-
portion deviendra 3 : 4 ?

Solution :

D'après les conditions de la question, l'on a
les proportions suivantes, en supposant x pour
l'un et y pour l'autre :

$$x + 5 : y + 5 :: 5 : 6$$

$$x - 5 : y - 5 :: 3 : 4$$

Comme dans toute proportion le produit des
moyens égale le produit des extrêmes l'on aura

$$5(y + 5) = 6(x + 5)$$

$$3(y - 5) = 4(x - 5)$$

En multipliant on a :

$$(1) 5y + 25 = 6x + 30 ;$$

$$(2) 3y - 15 = 4x - 20 ; \text{ transposez.}$$

$$3y = 4x - 5 \therefore y = \frac{4x - 5}{3}$$

$$\frac{5x + 25}{3} = \frac{4x - 5}{3}, \text{ dégagez les fractions}$$

$$20x - 25 = 18x + 15, \text{ transposez}$$

$$2x = 40 \therefore x = 20$$

$$y = \left(\frac{4x - 5}{3}\right) = \left(\frac{80 - 5}{3}\right) = 25$$

Les deux nombres sont 20 et 25.

DANIEL McSWEENEY.

TOISÉ

On veut tapisser une chambre (y compris le
plafond) de 10 pds sur 15 et de 12 pds de hau-
teur avec du papier de 8 verges à la pièce, et de
20 pouces de largeur. Combien faudra-t-il payer,
sachant que le papier coûte 35 cts la pièce et le
travail du tapissier 15 cts la pièce ?

Solution :

$$10 \times 2 + 15 \times 2 = 50 \text{ pds ; périmètre}$$

$$50 \text{ pds} = 600 \text{ pouces}$$

$$\frac{600}{20} = 30 \text{ lés de papier}$$

La hauteur de la chambre est de 12 pds, c'-à-d.
4 vgs ; dans une pièce de 8 vgs il y aura donc
2 lés ; il faudra donc 15 pièces pour couvrir les
murs latéraux de la chambre. Le plafond a 10
pds sur 15.

$$10 \text{ pds} = 120 \text{ pes ; } 120 \div 20 = 5 \text{ lés,}$$

et 15 pds = 5 vgs, 5 lés de 5 vgs chacun pren-
dront 3 pièces plus un lé pour lequel il faudra
acheter une pièce complète.

Pour les côtés 15 pièces

Pour le plafond 4 pièces

19 pièces

$$19 \times (35 + 15) = \$9.50 \text{ Rép.}$$

POÉSIE

M. Géhant, qui vient de publier à Munich (Bavière) un recueil de morceaux choisis dans le but de faciliter aux maîtres l'enseignement de la langue française, comme nous l'avons dit dans notre dernier numéro, a reproduit deux extraits des ouvrages de l'honorable P. J. O. Chauveau : l'un en prose, la péroraison de son discours du 15 septembre 1867, sur la tombe de notre historien, M. F. X. Garneau, et l'autre en vers, intitulé : *Sur l'autre vie*. Il nous fait plaisir de voir le nom de l'un de nos compatriotes figurer parmi ceux des Châteaubriand, des Corneille, des Chénier, etc, et dont le choix des écrits est fait par un homme de la compétence de M. Géhant. On pourra juger de la justesse de jugement du compilateur par le morceau suivant.

SUR L'AUTRE VIE

..... Il est une autre vie
Où l'automne sévère au printemps se marie ;
Là le bonheur est fait de nos chagrins passés ;
L'amour est infini, la jeunesse éternelle ;
Les doutes sont vaincus, les remords effacés ;
Sans nous énorgueillir notre gloire étincelle ;
Près du nôtre s'élève un trône plus brillant,
Sans nous humilier ; l'opprimé triomphant
Pardonne à l'oppressé ; celui dont nos largesses
Soulageaient la misère est au sein des richesses ;
Et les riches cruels qui n'eurent ici bas
Tendresse ni pitié, sont ceux qu'on n'y voit pas,

Que sont auprès du ciel, les spectacles terrestres,
Les vallons de la Grèce ou les scènes alpestrés ?
Dans les bosquets divins aux rameaux élancés
S'avancent lentement les chastes fiancés.
Si la mort crut tromper leurs nobles espérances.
Ils en sont plus heureux, heureux de leurs souff-

frances ;
Tous les pleurs qu'ont versés ces fidèles amants,
Ils les trouvent là, perles ou diamants.
Nous y verrons aussi meilleures et plus belles,
Épouses, filles, sœurs, et mille sœurs nouvelles ;
Parmi les chérubins tous nos joyeux enfants,
Et les bons vieux aïeux n'ayant plus que vingt ans.

Et nos pères diront, admirant leur ouvrage,
" Dieu l'avait fait aimable, et moi je l'ai fait sage : "
Nos mères qui pour nous ont cessé de souffrir,
De souffrir dans ce monde et d'expié dans l'autre,
Qui, victimes toujours trop promptes à s'offrir,
Sur leur propre fardeau chargeant souvent le nôtre,
Le portèrent hélas ! au-delà du tombeau ;
L'épreuve étant finie, en leur sainte allégresse,
Nos mères trouveront le ciel encore plus beau,
Nous y voyant enfin rendus à leur tendresse.

M. CHAUXVEAU,

Épître ; Québec, mai 1831.

LES PLUS GRANDES CHOSES DU MONDE.

La plus haute des pyramides est celle de Chéops, construite avec des autres, dites groupes de Memphis, sur un plateau à 137 pieds du Nil. On estime à 2,111,000 pieds cubiques cet énorme bloc de pierres. La hauteur actuelle de l'édifice est de 450 pieds ; elle était autrefois de 470.

La mer intérieure la plus considérable est la mer Caspienne, située entre l'Europe et l'Asie ; sa superficie est de 180,000 milles carrés.

L'obélisque le plus élevé est celui de Karnah, en Égypte, près de Louqsor. Il fut dédié à Hatasa, sœur du pharaon Urstmès ; ce monolithe est de 120 pieds : son poids de 402 tonnes.

La plus grosse cloche du monde est celle de Moscou qui se trouve au pied du Kremlin. Sa circonférence à son bord inférieur est de près de 66 pieds, sa hauteur, de 21 pieds. Sa plus grande épaisseur va jusqu'à 41 pouces ; on évalue son poids à 441,722 livres. On ne connaît pas les sons de cette cloche énorme, que n'a jamais été soulevée du sol, et qui reste inutile à l'endroit même où elle a été fondue.

Nous nous permettrons d'ajouter à cette liste fort incomplète la statue de la Liberté éclairant le monde—non encore érigée, il est vrai—qui mesure 151 pieds de hauteur, piédestal non compris, et dépasse par conséquent d'un tiers les deux plus grandes statues de l'antiquité connues ; le colosse de Rhodes, et l'idole de Nabuchodonozor qui ne mesuraient que 105 pieds chacune.

LIVRES CLASSIQUES

GRAMMAIRE DE LHOMOND

AVEC SYNTAXE

REVUE PAR J. B. CLOUTIER

DEVOIRS GRAMMATICAUX

PAR LE MÊME